

## Fiche 3 Réinvestissement? Loin de répondre aux besoins de la population!

### 1. Prévention en santé

Les nouvelles sommes *investies* en prévention ne sont probablement que la continuité des montants déjà mis par Québec dans le *Fonds pour la promotion des saines habitudes de vie* au cours des 10 dernières années. Maintenant que le partenariat avec la Fondation Chagnon a pris fin, qu'advient-il des initiatives déjà financées ? Quelles sont les retombées des 200 millions de dollars investis par Québec dans cette aventure ?

### 2. Soins à domicile

Afin d'accroître le soutien à domicile pour les personnes âgées, et ce, en répondant aux besoins grandissants en matière de soins de longue durée et à l'augmentation de la prévalence des incapacités et de la perte d'autonomie, un montant additionnel de 69 millions de dollars a été prévu pour les deux prochaines années<sup>1</sup>. En comparaison, lors du Budget 2016-2017, c'est 60 millions de dollars de plus qui avaient été dédiés aux soins à domicile<sup>2</sup>.

### 3. Hébergement

Le gouvernement prévoit également des investissements additionnels de 65 millions de dollars pour les deux prochaines années afin de bonifier les standards d'hébergement et les soins dans les CHSLD<sup>1</sup>. Selon le MSSS, cet investissement représente 1 150 préposés aux bénéficiaires, infirmières auxiliaires et infirmières de plus sur le terrain<sup>2</sup>.

Pour diminuer le temps d'attente dans les hôpitaux, 100 millions de dollars ont été prévus pour la création de 2 100 places pour les personnes qui sont en attente d'hébergement, de réadaptation et de convalescence, de même qu'en santé mentale<sup>2</sup>.

#### Investissements additionnels pour la Santé et les Services sociaux (en millions de dollars)

	2017-2018	2018-2019
Financement additionnel pour les établissements de santé	328	738
Réduction des délais d'attente dans les hôpitaux	100	100
Augmentation des services prioritaires en santé et services sociaux	100	100
Soutien à l'autonomie des personnes âgées	69	69
Centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD)	65	65
Services diagnostiques et chirurgies	41	41
Soutien aux personnes ayant un trouble du spectre de l'autisme	29	29
Miser sur la prévention en santé	20	20
Infirmières praticiennes spécialisées	10	10
Programme de soutien aux organismes communautaires	10	10
<b>Total – Investissements additionnels</b>	<b>772</b>	<b>1 182</b>
Montant provisionné à même le Fonds de suppléance	-30	—
<b>TOTAL DES RELÈVEMENTS</b>	<b>742</b>	<b>1 182</b>

## 4. Infirmières praticiennes spécialisées (IPS)

Un investissement additionnel de 10 millions de dollars pour les deux prochaines années a été prévu pour les IPS. Par ailleurs, les documents budgétaires n'incluent aucun détail entourant les mesures concrètes qui vont accompagner cet investissement, notamment pour faciliter l'attribution de places de stage ou l'introduction des IPS sur le terrain. Le financement des cliniques d'infirmières n'a pas non plus été abordé.

## 5. Commissaire à la santé et au bien-être

Le Commissaire à la santé et au bien-être fait toujours partie des organismes du MSSS, au même titre que l'Office des personnes handicapées du Québec. Même si son personnel a fondu au cours de la dernière année, cet organisme bénéficie tout de même d'un budget de 2,8 millions de dollars en 2017-2018<sup>2</sup>. Il s'agit d'une augmentation de 1,5 % par rapport à 2016-2017<sup>2</sup>.

## 6. Autres mesures

Des sommes de 328 millions de dollars en 2017-2018 et de 738 millions de dollars en 2018-2019 sont prévues afin de porter la croissance des dépenses des établissements de santé à un niveau permettant d'améliorer l'accès aux soins et leur qualité<sup>2</sup>. Une partie de ces montants doit servir à financer la croissance normale des budgets résultant notamment des ajustements salariaux prévus au 1er avril 2017 et de l'augmentation du service de la dette.

Le gouvernement prévoit aussi un investissement additionnel totalisant 80 millions de dollars sur cinq ans pour consolider le financement des organismes communautaires, dont 10 millions de dollars en 2017-2018 et 2018-2019<sup>1</sup>.

### Références

<sup>1</sup>Conseil du Trésor, Budget des dépenses, Plan annuel de gestion des dépenses des ministères et organismes, 2016-2017 et 2017-2018

<sup>2</sup>Ministère des Finances, Le Plan économique du Québec – Mars 2017

### En bref :

- De nouvelles sommes ont été ajoutées rétroactivement au budget 2016-2017 de la santé en lien avec un projet de distribution de collations de fruits et de légumes dans les écoles (5 M\$) et le développement d'une stratégie numérique en prévention du suicide (5 M\$)<sup>1</sup>.
- 12 millions de dollars de plus est aussi prévu pour accroître l'accessibilité aux services de protection de la jeunesse et aux services psychosociaux<sup>2</sup>.
- Aucune somme ou mesure spécifiquement dédiée aux soins de fin de vie n'a été intégrée au Budget.

## 7. Enjeux pour les professionnelles en soins

Force est d'admettre que les budgets se suivent et qu'il est toujours aussi difficile d'observer des résultats concrets liés aux nouvelles annonces sur le terrain.

De plus, si les nouveaux budgets ne sont pas suffisants pour reconduire les services actuellement offerts par les professionnelles de soins, il est peu probable que les besoins grandissants de la population seront mieux desservis.